

## **Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

Une dimension régionale pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers





# **Notre vision**

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.



# SOMMAIRE

La COMIFAC et ses pays membres	7
Message du Secrétaire Exécutif	8
Mise en œuvre du Plan de convergence : quelques résultats	10
1. Outils d'aide à la décision à la mise en œuvre du Plan de convergence	11
2. Acteurs régulièrement formés et informés	13
3. Positions communes sur les forêts et l'environnement soutenues	21
4. Participation plus large des acteurs au dialogue international	27
5. Visibilité de la COMIFAC renforcée	29
6. Mise en œuvre des résolutions des instances statutaires	31
Apports des programmes et projets	33
États financiers	48
Merci à ceux qui nous soutiennent	51
L'équipe de la COMIFAC	52



# LA COMIFAC ET SES PAYS MEMBRES



a Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) est une organisation intergouvernementale créée en 2002 à la suite de l'adoption par les Chefs d'État d'Afrique Centrale, de la Déclaration de Yaoundé au cours de leur Premier Sommet sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales tenu en mars 1999. Elle est dotée d'un Traité constitutif et d'un Plan de convergence sousrégional pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale adopté lors du deuxième Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement tenu à Brazzaville au Congo. La COMIFAC a pour mission d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementales de la sous-région. Elle compte dix pays membres à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad. Son siège est basé à Yaoundé au Cameroun.

La Présidence en exercice de la COMIFAC est assurée depuis 2019 par la République du Cameroun à travers son Ministre des Forêts et de la Faune et ce, pour un mandat de deux ans.

Depuis sa création, la COMIFAC a enregistré d'importantes avancées dans plusieurs domaines, notamment : (i) la signature et la ratification des conventions internationales majeures sur les forêts et l'environnement; (ii) les réformes engagées au niveau des politiques et législations forestières nationales ; (iii) l'augmentation de la superficie d'aires protégées nationales et des complexes d'aires protégées transfrontalières : (iv) l'augmentation des superficies des forêts sous aménagement et des forêts certifiées ; (v) la diminution du taux de déforestation et de dégradation des forêts ; (vi) l'adoption et l'internalisation au niveau national des instruments juridiques, politiques et techniques d'orientation pour la gestion durable, tels que les accords de coopération et

de partenariat, les directives et stratégies sous régionales relatives aux divers domaines ; (vii) la création du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) destiné à financer les priorités du Plan de Convergence et la création d'un fonds fiduciaire pour la gestion du complexe d'aires protégées trinational de la Sangha.

Des plates-formes de concertation telles que les groupes de travail thématiques ont permis l'adoption des positions communes et concertées en prélude aux négociations internationales sur les changements climatiques, la biodiversité, la lutte contre la désertification, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs nationaux, etc. Dans la même dynamique, la sous-région s'est dotée en 2007 d'un Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) à travers lequel des rapports périodiques sur l'Etat des Forêts d'Afrique centrale sont publiés.

# MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

n 2018, l'action du Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale a été orientée par son Plan d'actions biennal 2017-2018, adopté en novembre 2016 à Kigali par le Conseil des Ministres de la COMIFAC. La mise en œuvre de ce Plan d'action a permis à l'institution d'intensifier

ses interventions dans la lutte contre les fléaux qui minent le continent africain et plus particulièrement l'Afrique Centrale, à savoir les méfaits des changements climatiques, la perte de la biodiversité provoquée par les pratiques d'exploitation forestières et fauniques illicites et la dégradation accentuée des terres surtout en zones désertiques.

Dans le domaine des changements climatiques par exemple, le Secrétariat Exécutif a été aux côtés des pays membres de la COMIFAC dans la mise en œuvre de leurs engagements pris à travers l'Accord de Paris déclinés dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN). C'est ainsi qu'au regard des efforts importants à déployer et de la nécessité accompagnement plus équitable de communauté internationale à financer les interventions en matière d'adaptation et d'atténuation, la COMIFAC s'est beaucoup investit dans la mobilisation des partenaires financiers d'une part, et dans le renforcement des capacités des pays pour l'accès aux mécanismes financiers d'autre part. La plupart de ces financements continuent d'échapper à nos pays. Cet accompagnement des pays par la COMIFAC s'est encore illustré par sa participation à la 24ème Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques tenue à Katowice en Pologne en décembre 2018.

Il en est de même dans le domaine de la biodiversité où continue de sévir le fléau de la criminalité faunique avec le grand braconnage des espèces emblématiques comme l'éléphants dans nos aires protégées, le phénomène de transhumance, la coupe abusive des arbres pour le bois de chauffe, la problématique de faibles capacités des écogardes à faire face aux nombreux groupes lourdement armés présents dans les parcs nationaux. Ces enjeux ont encore été à l'ordre du jour des débats lors de la 14ème Conférence des parties à la Convention sur la Diversité Biologique tenue à Sharm El-Sheikh en Egypte en novembre 2018, au cours de laquelle la COMIFAC a défendu les positions communes de la sous-région, illustrant entre autres les efforts déployés les deux années écoulées dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de convergence (PC).

La COMIFAC cumule au fil des années de solides expériences dans le dialogue international, mais aussi en matière d'intégration sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières et fauniques. C'est fort de son mandat que le processus de révision des indicateurs de la COMIFAC à travers sa Cellule « Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) » a permis de lancer les campagnes de collecte des données dans l'ensemble des pays de la sous-région.

Sur un autre registre, le Secrétariat Exécutif, en tant qu'organe d'exécution de la COMIFAC, s'est investie dans son rôle de coordination, de suivi et évaluation des interventions dans le secteur forêts et environnement et a veillé à leur alignement au PC. A travers la quinzaine de projets et programmes qu'elle coordonne, la COMIFAC a permis aux pays de bénéficier des appuis des partenaires dans divers domaines.

Il est utile de relever que toutes ces actions et bien d'autres l'ont été grâce aux contributions des pays membres et aux appuis multiformes des partenaires.

Raymond Ndomba Ngoye

Secrétaire Exécutif





## OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE



Source:Ofac

# Mise en œuvre du système de suivi-évaluation du Plan de convergence

e Secrétariat Exécutif de la COMIFAC assure la collecte, l'encodage ainsi que la mise en ligne des données des indicateurs de performance du PC via son dispositif de suivi et évaluation opérationnel depuis 2016. Font partie de ce dispositif : la plate-forme électronique du suivi-évaluation du PC, le Manuel de suivi-évaluation et le système de collecte de données, le système de planification, le système d'évaluation, le système de reporting et le système de gestion des connaissances.

A travers la cellule « Observatoire des Forêt d'Afrique Centrale (OFAC) » au sein du Secrétariat Exécutif, des démarches enclenchées en 2017 et poursuivies en 2018 ont conduit à l'harmonisation des processus de collecte et d'encodage des données de la COMIFAC. Elles ont ainsi conduit aux ateliers nationaux de lancement des campagnes de collecte de données COMIFAC pour les années 2017 et 2018.



# Les pays amorcent l'appropriation du nouveau processus harmonisé de collecte de données COMIFAC

epuis 2015, les pays renseignent annuellement les indicateurs du Plan de Convergence de la COMIFAC. Dans le cadre de l'harmonisation du processus de collecte de données COMIFAC, amorcée en 2017, la COMIFAC et ses pays membres ont défini des grandes familles d'indicateurs en vue de faciliter la collecte des données.

Il convient de relever que ce nouveau processus de collecte des données est conduit de bout en bout par les Coordinations Nationales de la COMIFAC (CNC) en ce qui concerne les indicateurs au niveau national. Quant aux indicateurs au niveau sous-régional, ils sont renseignés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Afin d'assurer l'ancrage de ce processus au niveau national, le Secrétariat Exécutif a amorcé l'organisation d'une série d'ateliers nationaux de lancement des campagnes de collecte des données et de renforcement des capacités des acteurs nationaux. Ayant débuté au Cameroun du 17 au 19 octobre 2018, cette série d'ateliers s'est poursuivie en République Centrafricaine du 22 au 24 octobre, au Gabon du 12 au 14 novembre, au Burundi du 04 au 07 décembre, en République Démocratique du Congo du 10 au 12 décembre, au Tchad du 10 au 12 décembre et en République du Congo du 18 au 20 décembre 2018. Les feuilles de route élaborées au cours de ces ateliers guident la poursuite du processus de collecte de données COMIFAC jusqu'en 2019. Quant aux pays restants, le déroulement de leurs ateliers de lancement a été prévu pour l'année 2019.

### **ENCADRÉ:**

En moyenne 30 personnes par pays ont été informées et formées sur les grandes familles des indicateurs de la COMIFAC, le processus d'encodage et de validation des données via la plate-forme de l'OFAC, le manuel national type de suivi des indicateurs COMIFAC.

## ACTEURS RÉGULIÈREMENT FORMÉS ET INFORMÉS



Source: COMIFAC

## Le groupe de travail gouvernance forestière restructuré et relancé

e Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a entrepris en 2018 la restructuration de son groupe de travail Gouvernance forestière dans l'optique de revoir et reconfirmer ses missions, sa composition et sa Feuille de Route pour la période 2018- 2020. C'est ainsi que s'est tenu du 23 au 25 octobre 2018, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), l'atelier de relance du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) avec l'appui du PPECF et du projet GIZ d'appui à la COMIFAC. C'est atelier a également servi de cadre pour la présentation de l'avancée de trois études, à savoir : (i) la revue des dynamiques des réformes des politiques et législations forestières et environnementales dans les pays d'Afrique Centrale ; (ii) la revue des politiques de promotion de la consommation de bois légal et industriel dans les marchés publics ; et (iii) la catégorisation et clarification des instruments juridiques COMIFAC. Au terme de cet atelier, la lettre de missions du GTGF a été révisée de même que la liste des thématiques à traiter par le GTGF.



### L'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale fonctionnelle au sein de la COMIFAC

'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) offre à l'Afrique Centrale et à ses partenaires un instrument commun de partage des connaissances en vue d'une meilleure gouvernance et d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. La mission de l'OFAC, Cellule de la COMIFAC est de compiler, centraliser, harmoniser, analyser et diffuser des informations environnementales et économiques collectées auprès des fournisseurs des données qui sont constitués des administrations, d'ONG environnementales. d'opérateurs économiques privés, d'acteurs de la société civile, d'institutions de formation et de recherche et de projets de conservation-développement.

Le Secrétariat Exécutif s'est attelé en 2018 à assurer le suivi de l'opérationnalisation de l'OFAC. C'est ainsi que les actions telles que la signature en mai 2018, de la décision portant opérationnalisation de la cellule OFAC au sein du Secrétariat Exécutif, du recrutement en janvier 2018 d'un Expert OFAC au sein du Secrétariat Exécutif dont l'un rôle principal est de planifier et d'assurer le suivi du programme de travail de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale bénéficiant de l'appui des projets et programmes.



#### **Produits**

- Équipements informatiques acquis pour le Cellule OFAC
- 7 conventions de collaboration initiées et signées
- 2 notes de politiques (policy briefs) produits
- La Task force sur la coordination de la collecte des données COMIFAC mise en place



## Les Coordonnateurs Nationaux COMIFAC, relais du Secrétariat Exécutif renforcent leurs capacités techniques, matérielles et managériales

es Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) sont chargées d'assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du PC au niveau national. En tant que relai du Secrétariat Exécutif dans leurs pays respectifs, elles assurent l'animation sur le plan national des rencontres regroupant les acteurs concernés par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.



Source: https://www.naturetrek.co.uk/tours/congo-the-wildlife-of-africas-dark-heart



## Les missions des Coordinations Nationales COMIFAC renforcées autour des enjeux de conservation et de gestion durable

es Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) se réunissent chaque année dans le cadre des ateliers de concertation durant lesquels des échanges en présence du Secrétariat Exécutif ont lieu dans le but de consolider une vision commune et renforcer leur collaboration, en vue de la mutualisation des efforts en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Au cours de ces échanges, des mesures,

résolutions et recommandations sont prises dans le souci d'accroitre les capacités des CNC et d'actualiser leurs connaissances sur les plans tant humain, matériel que financier d'une part, et d'autre part d'optimiser les différentes stratégies d'intervention de la COMIFAC eu égard à ses missions.

C'est ainsi qu'en 2018, les CNC se sont réunis dans le cadre de leur 8ième atelier de concertation tenu du 29 octobre au 02 Novembre 2018 à Malabo en Guinée Equatoriale. Les travaux ont portés sur : (i) l'examen et validation des documents clés à savoir le Manuel type de suivi national des indicateurs COMIFAC et l'étude sur

la catégorisation du rôle des instruments d'harmonisation; (ii) l'examen des initiatives telles que le Plan d'affaires de la COMIFAC et le développement du système de gestion des connaissances; (iii) le point sur le fonctionnement et les activités des Groupes de Travail de la COMIFAC; et (iv) le bilan de la mise en œuvre des Plans d'actions biennaux 2017-2018 des CNC et l'élaboration/finalisation des Plans d'actions biennaux 2019-2020. Au nombre des recommandations, figurait la promotion de l'élaboration d'un rapport de l'état de mise en œuvre du PC en tenant compte des 3 campagnes de collecte des données.



# Les CNC formulent une vision et les objectifs de la stratégie de gestion des connaissances de la COMIFAC

e chantier lancé en 2017 dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de gestion des connaissances de la COMIFAC s'est poursuivi en 2018 avec des réflexions qui ont été menées en novembre 2018 lors du 8ème atelier de concertation des Coordinations Nationales COMIFAC (CNC). Elles ont permis de formuler la vision stratégique du système de gestion des connaissances en lien avec l'OFAC ainsi que les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en place d'un tel système.



# Les CNC renforcent leurs capacités et s'approprient les indicateurs de la COMIFAC

ans le souci d'assurer l'ancrage du processus de collecte de données au niveau national. un atelier d'appropriation du mécanisme de collecte des données (connaissance des indicateurs, encodage en ligne, contrôle des données, mise à jour et publication en ligne) a été organisé par la Secrétariat Exécutif de la COMIFAC du 11 au 15 juin 2018 à Douala. Cette rencontre avait pour objectif de renforcer les capacités des CNC en vue de s'approprier les indicateurs révisés de la COMIFAC, d'informer les parties prenantes et de recueillir les attentes des pays en matière de renforcement des capacités relatives au Projet d'appui à l'élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs aux forêts. Au terme de l'atelier, une feuille de route des prochaines étapes pour la collecte et l'encodage des données de la COMIFAC a été validée.



# La présidence en exercice de la COMIFAC assure pleinement ses missions

n 2018, La Présidence en exercice de la COMIFAC, assurée par la République du Rwanda, a supervisé les activités du Secrétariat Exécutif au même titre qu'elle a présidé d'importantes rencontres et autres évènements sous-régionaux et internationaux organisées par le Secrétariat Exécutif. Il s'agit notamment des rencontres et évènements suivants :

- (i) la session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue à Brazzaville du 13 au 15 mars 2018;
- (ii) le collège politique sous-régionale et la réunion ministérielle organisés en marge de la 18ème réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) tenues du 25 au 28 novembre 2018 à Bruxelles;
- (iii) les évènements parallèles organisés par la COMIFAC respectivement en marge de la 13ème session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) du 7 au 11 mai 2018 à New York et de la sixième Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) du 23 au 29 juin 2018 à Da Nang, au Vietnam.





Par ailleurs, la Présidence en exercice a porté des messages de la sous-région lors des cérémonies d'ouverture de la 18ème réunion des parties du PFBC et lors des 4ème et 5ème réunion du Conseil du PFBC tenues respectivement le 1er juin 2018 à Brazzaville et le 27 novembre 2018 à Bruxelles. Ces messages ont mis en exergue la nécessité de renforcer les appuis des partenaires à la COMIFAC et à son Plan de convergence, de même que le rôle attendu du PFBC d'accroitre ses actions de lobbying et de plaidoyer en faveur de plus d'équité dans la répartition des financements internationaux afin que l'Afrique Centrale bénéficie de plus de financements pour la conservation et la gestion durable.

Enfin, précisons également les actions de plaidoyer menées par la Présidence en exercice en concertation avec le Secrétariat Exécutif en vue du paiement par les pays de leurs cotisations à la COMIFAC.

# Les organes de la CEFDHAC et de ses réseaux affiliés bénéficient d'un appui technique

a Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) collabore avec la COMIFAC dans le cadre du processus multi-acteurs de promotion de la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique centrale. Elle accompagne le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux et de leurs commissions spécialisées. Sous l'égide de la COMIFAC, la CEFDHAC avec ses réseaux affiliés ont bénéficié en 2018 des appuis pour leur fonctionnement et la réalisation de leurs missions.

## Appuis des partenaires à la CEFDHAC et ses réseaux sous l'égide de la COMIFAC

a CEFDHAC et ses réseaux affiliés ont bénéficié en 2018 des appuis du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre de son PTA 2018. Les activités menées ont ciblé l'organisation des Fora nationaux de la CEFDHAC et certains réseaux affiliés notamment le REPALEAC, le REFADD, le REPAR et le REJEFAC sur diverses thématiques.

### Le REJEFAC valide son document stratégique et son plan opérationnel

Le Réseau des Jeunes pour la Gestion durable des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REJEFAC) a validé son document stratégique et son plan opérationnel au cours d'un atelier sous-régional organisé à Kigali en septembre 2018. C'est également au cours de cet atelier qu'ont été validées les feuilles de routes et notes de positions préparatoires à la 14ème Conférence des Parties (CdP 14) sous la CDB et à la CdP 24 sous la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

### Le REPALEAC valide sa stratégie de développement durable

Le Secrétariat Exécutif a appuyé le processus d'élaboration de la stratégie 2017-2025 pour le développement durable des Peuples autochtones et communautés locales d'Afrique Centrale (PACL). Le processus d'élaboration de la stratégie de développement durable des PACL d'Afrique Centrale a commencé à se profiler en 2015. Il s'est poursuivi en 2018 par l'organisation d'une réunion sous-régionale « Douala 6 » tenue du 17 au 19 mai 2018, à Douala au Cameroun. Cet atelier a permis de valider la stratégie de développement durable pour les PACL d'Afrique Centrale.



# Des appuis organisationnels et techniques sont apportés pour le fonctionnement du RIFFEAC

es appuis organisationnels et techniques sont apportés pour le fonctionnement du RIFFEAC

Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale est partenaire de la COMIFAC pour la mise en œuvre de l'axe transversal 1 du PC2 dédié à la formation et au renforcement des capacités. Dans le cadre de ce partenariat, objet d'une Convention d collaboration signée 1er août 2017 entre les deux institutions, le RIFFEAC bénéficie d'un appui de la COMIFAC pour son fonctionnement et ses activités. C'est grâce à ces appuis que le RIFFEAC a organisé les évènements suivants :

- L'atelier de Révision et de Planification Technique des activités RIFFEAC du 3 au 7 décembre 2018 à Douala;
- L'atelier de validation et d'adoption des programmes de formation universitaire et technique du 30 au 31 mai 2018 à Douala.

En dépit des activités ci-dessus menées auxquelles le Secrétariat Exécutif a pris part, il convient de relever la nécessité d'une meilleure synergie des interventions entre la COMIFAC et le RIFFEAC pour permettre une meilleure lisibilité de la contribution du RIFFEAC aussi bien dans la mise en œuvre du PTA du Secrétariat Exécutif que du PC, notamment en son axe transversal 1.



### **Produits**

- 20 Institutions membres du RIFFEAC, soit 40 formateurs formés en e-learning sur la modernisation des curricula de formation forestière à travers des cours d'été organisé en Allemagne
- 40 responsables d'institutions membres du RIFFEAC formés sur les thèmes ciblés
- PTA 2017 et PTA 2018 du RIFFEAC élaborés et validés.







## POSITIONS COMMUNES SUR LES FORÊTS ET L'ENVIRONNEMENT SOUTENUES



## Des interventions coordonnées de l'Afrique Centrale à la mise en œuvre des Conventions de RIO

epuis une décennie, la COMIFAC à travers son mandat apporte chaque année un appui aux efforts des pays d'Afrique centrale dans la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement et contribue à la bonne gouvernance forestière. La mise en place et l'animation depuis 2007 des plates-formes de concertation telles que les groupes de travail thématiques sont une illustration des actions menées qui ont permis en 2018, le renforcement des capacités des acteurs nationaux, ayant permis d'adopter des positions concertées en prélude aux négociations internationales sur les changements climatiques, la biodiversité, la

lutte contre la désertification, la gouvernance forestière. Cette forte mobilisation des points focaux nationaux des conventions internationales et autres experts de la sousrégion sous l'égide du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en vue de la formulation des positions communes s'est matérialisée par l'organisation de rencontres de concertation, de préparation et de renforcement des capacités auxquelles ont pris part notamment les membres du groupe de travail biodiversité d'Afrique Centrale, du groupe de travail Climat et du groupe de travail de lutte contre la désertification.



## Des positions concertées élaborées en prélude à la CdP 23 et la CdP 24 sous la CCNUCC

our la CCNUCC, les positions communes ont été adoptées en vue de la participation coordonnée de la sous-région aux 23ème et 24ème CdP. Parmi les points à l'ordre du jour de ces conférences, les pays membres de la COMIFAC ont focalisé leurs intérêts sur les sujets tels que les nouvelles directives relatives à l'atténuation, les caractéristiques des Contributions Déterminées au niveau National, la comptabilisation des contributions définies au niveau national, les nouvelles directives relatives à l'adaptation.

Le défi majeur qui continue à focaliser l'attention de la communauté internationale depuis la 21ème session de la Conférence des Parties à la Convention Climat tenue à Paris en 2015 demeure la mise en œuvre de l'Accord global et historique adopté à cette occasion.

En 2018, les concertations ont porté sur deux évènements régionaux organisés :

- Le premier évènement a été l'atelier sous-régional de décryptage des résultats de la CdP 23 de Bonn et de préparation des échéances futures sous la CCNUCC qui a eu lieu du 13 au 14 février 2018 à Brazzaville au Congo. Cet atelier visait principalement à préparer la participation et les positions communes des pays de la COMIFAC/CEEAC pour les sessions des organes subsidiaires de mai 2018 à Bonn ainsi que pour la CdP 24 de Katowice, en Pologne, sur la base des leçons tirées du décryptage des résultats de la CdP 23 de Fidji/Bonn.
- La deuxième a été la tenue de l'atelier sous-régional de préparation des échéances futures sous la Convention Climat du 16 au 18 octobre 2018 à Kribi au Cameroun. Organisé par la COMIFAC, cet atelier a regroupé les délégués en charge du Climat des pays d'Afrique auxquels se sont joints les partenaires du Secrétariat Exécutif. Ledit atelier a eu pour centre d'intérêt les sujets tels que : (i) le décryptage des résultats de la réunion tenue du 04 au 09 septembre 2018 à Bangkok en Thaïlande ; (ii) l'examen des directives de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la définition des priorités pour la sous-région ; (iii) les enjeux de la CdP 24 et (iv) le rapportage sous la CCNUCC. Les participants ont entre autres recommandé d'accorder une attention particulière à la répartition équitable des flux financiers et au renforcement des capacités institutionnelles et individuelles dans la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo, eu égard à leur rôle majeur dans la régulation du climat mondial.



### Préparation de la CdP 14 CDB

n 2018, les 26ème et 27ème réunions du GTBAC se sont tenues respectivement du 15 au 18 Janvier ■à Douala et du 13 au 16 juin 2018 à Douala. Etaient au centre des discussions de la 26ème réunion : (i) le décryptage des recommandations de la 21ème réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques ; (ii) le point sur la mise en œuvre des projets APA aux niveaux national et sous-régional ; (iii) l'évaluation de l'état de la mise en œuvre de la feuille de route 2017 du GTBAC. Pour ce qui est de la 27ème réunion, était au centre des discussions: la préparation de la participation des délégués de l'espace COMIFAC à la 22ème réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA 22) et la 2ème réunion de l'Organe Subsidiaire chargé de la mise en œuvre de la CDB (SBI).

## Mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

n 2018, le groupe de travail Groupe de Travail de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) s'est réuni du 22 au 24 août à Douala au Cameroun à l'occasion de sa 10ème réunion pour le suivi de la mise en œuvre de ladite Convention. Cette réunion avait pour objectif principal la préparation des échéances futures sous la CNULCD, sur la base des leçons tirées de la participation des délégués de l'espace COMIFAC à la CdP 13 d'Ordos en Chine et à l'atelier régional pour la région Afrique relatif au Reporting sous la CNULD à Addis-Abeba en Ethiopie. Les participants ont entre autres encouragé le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à poursuivre développement d'un programme d'investissement pour la restauration des paysages dans le bassin du Congo conformément aux instructions du Conseil des Ministres. Aussi, ont-ils recommandé de revoir toutes les stratégies d'élaboration des rapports nationaux sous la CNULCD et en discuter avec le Secrétariat Exécutif dans le cadre du Comité chargé de suivre la mise en œuvre de la Convention (CRIC).



# Positions communes défendues et participation de la COMIFAC aux rencontres internationales de négociations sur les changements climatiques

### Participation de la COMIFAC aux conférences sous la CCNUCC

n 2018, la Conférence de Bonn sur les changements climatiques au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est tenue du 30 avril au 10 mai à Bonn, en Allemagne. La Conférence comprenait les 48ème sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 48) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 48), ainsi que la 5ème réunion du Groupe de travail spécial de l'Accord de Paris (APA 1-5).

Afin de combler les lacunes qui se caractérisent encore par le sous-effectif du groupe de négociateurs de l'espace COMIFAC, les négociateurs des pays membres de la COMIFAC ont bénéficié de l'appui complémentaire habituel du Secrétariat Exécutif. Par ailleurs, dans l'optique de granger le maximum de résultats, les délégués de la sous-région ont collaboré, dans de nombreux cas, avec d'autres groupes tels que le Groupe Africain de Négociateurs (AGN), les Pays les Moins Avancés (PMA), la Coalition pour les nations des forêts tropicales (CfRN) et le groupe G-77 et la Chine.

En plus de cette conférence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a été aux côtés des pays membres à la session spéciale sur le changement climatique tenue du 04 au 09 septembre 2019 à Bangkok en Thaïlande. Au cours de la réunion, les quarante-huitièmes sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 48-2) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 48-2) ont repris leurs travaux et la sixième partie de la première session du Groupe de travail sur l'accord de Paris (APA 1-6) s'est tenue.

Ces deux évènements ont été suivis par la 24ème Conférence des Parties sous la Convention Climat tenue du 2 au 15 décembre 2018 à Katowice en Pologne. La conférence comprenait les réunions des organes directeurs de la Convention Climat, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris, ainsi que celles des trois organes subsidiaires. Le SE-COMIFAC a saisi l'opportunité de sa présence pour contribuer à la promotion des résultats des initiatives sous-régionales et des pays en lien avec la lutte contre les changements climatiques.

### **ENCADRÉ:**

### Un rôle affirmé joué par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Conformément à ses missions, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a en 2018, accompagné les négociateurs des pays membres de la COMIFAC comme pour toutes les précédentes conférences internationales sur le climat,. C'est ainsi que les Experts de l'institution ont entre autres: (i) renforcé les délégués des pays en sous nombre, dans certaines salles de réunion ; (ii) restitué aux Membres du Groupe les résultats des négociations dans les salles où ils n'étaient pas présents ; (iii) contribué aux décryptages de certaines décisions intermédiaires en cours de sessions ; (iv) assuré la traduction en français au cours des sessions portant sur des sujets d'intérêt pour la sous-région ne bénéficiant pas de traduction simultanée anglais/français ; (v) facilité la préparation de certains mémo techniques par LRI à l'attention des négociateurs de la sous-région ; (vi) veillé à la disponibilité et à la prise en compte des positions communes /déclarations officielles précédemment adoptées par la COMIFAC dans les différents documents et décisions ; (vii) suscité l'intérêt des partenaires financiers multilatéraux et bilatéraux pour la mobilisation des finances climat au profit des pays de l'espace COMIFAC (FVC, Fonds d'adaptation).

## Positions communes et participation de la COMIFAC à la CdP 14 CDB

a 14ème Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique s'est tenue du 13 au 29 Novembre 2018, à Charm el-Cheikh en Égypte, sous le thème "Investir dans la biodiversité pour les hommes et la planète." Ont pris part à ces assises, environ 3 800 participants représentant les Parties, des organisations internationales et non gouvernementales, peuples autochtones et les communautés locales, les universités et le secteur privé.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a pris part à cet évènement aux côtés des experts des pays de la sous-région avec pour principales missions : (i) d'apporter un appui technique aux Délégués des pays membres de la COMIFAC pendant les négociations ; (ii) de renforcer la visibilité de la COMIFAC et ses partenaires techniques et financiers à travers le partage d'expériences et des bonnes pratiques de conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable

des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques ; (iii) de recenser les progrès réalisés et les défis majeurs en matière de conservation de la biodiversité et de restauration des écosystèmes forestiers en Afrique centrale en général, et de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité en particulier et (iv) de partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA.

En marge de cette conférence, la COMIFAC a organisé une session parallèle sur les leçons apprises dans la formation des gestionnaires de laboratoires des ressources génétiques, et les leçons apprises de la mise en œuvre du micro projet, Pilote sur la gestion collaborative des aires protégées transfrontalières avec les Peuples autochtones et les communautés locales dans la zone du TRIDOM (Segment Cameroun).



Source: https://www.afrique-agriculture.org/agenda/prosperite-economique-grace-la-gestion-durable-des-forets

## Positions communes et participation de la COMIFAC à la treizième session du FNUF

e Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) a tenu sa treizième session respectivement du 7 au 11 mai 2018 à New York. Une délégation des pays de l'Afrique Centrale conduite par la COMIFAC y a pris part pour défendre la position commune sous-régionale lors des négociations. En plus des sujets tels que la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), les moyens de mise en œuvre pour la gestion

durable des forêts, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports, et les nouveaux problèmes et défis, d'autres points ont fait l'objet de l'ordre du jour, il s'agit de : Fonds d'affectation spéciale à l'appui du FNUF, Informations sur les activités d'intersections, Progrès accomplis dans l'application de la résolution 2015/33 du Conseil économique et social. Etc. La COMIFAC a pris part à cette session du FNUF.

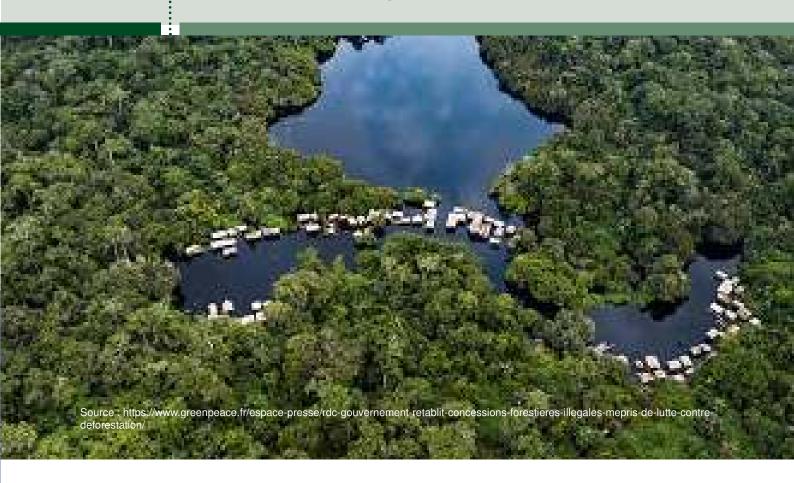


#### **Produits**

• 4 positions communes consensuelles élaborées dont une relative à la CCNUCC, une relative à la CDB, une relative à la CNULCD et une relative au FNUF.



## PARTICIPATION PLUS LARGE DES ACTEURS AU DIALOGUE INTERNATIONAL



## La COMIFAC participe au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu

e premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo s'est tenu du 27 au 29 avril 2018 à Brazzaville au Congo. La COMIFAC a pris part à cet important évènement. Au terme dudit Sommet, les Chefs d'Etat réunis ont adopté et signés le Protocole instituant la Commission climat du Bassin du Congo, ainsi que la Déclaration de Brazzaville dans laquelle ils se sont engagés entre autres, à œuvrer « pour la transformation structurelle des économies de la zone de la Commission

Climat du Bassin du Congo pour assurer un développement inclusif et durable, de manière à éradiquer la pauvreté et améliorer le bien-être des populations en activant tous les leviers humains, financiers, techniques et technologiques ainsi que les opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue » et également et « en intelligence avec les institutions sous-régionales existantes: COMIFAC, CICOS, dans le cadre d'une économie d'échelle dans l'action de la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds bleu pour le bassin du Congo.



## Autres rencontres majeures auxquelles a pris part la COMIFAC

- n plus des évènements sus évoqués, la COMIFAC a activement pris part aux rencontres internationales suivantes :
  - La vingt-quatrième session du Comité Forêts (COFO) organisée par la FAO du 16 au 20 juillet 2018 à son siège à Rome en Italie;
  - La première Edition du Salon International du Bois de l'Afrique Centrale et de l'Ouest et le Forum Africain du Bois tenus du 20 au 22 juin 2018 à Libreville au Gabon
  - La sixième Assemblée Générale du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les réunions associées tenue à Da Nang, au Vietnam, du 23 au 29 juin 2018;
  - Le Congrès mondial du bambou et du rotin (BARC 2018) tenu à Beijing en Chine du 25 au 27 juin 2018;
  - L'Atelier régional de restitution de l'Évaluation régionale IPBES de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 10 au 12 avril 2018.

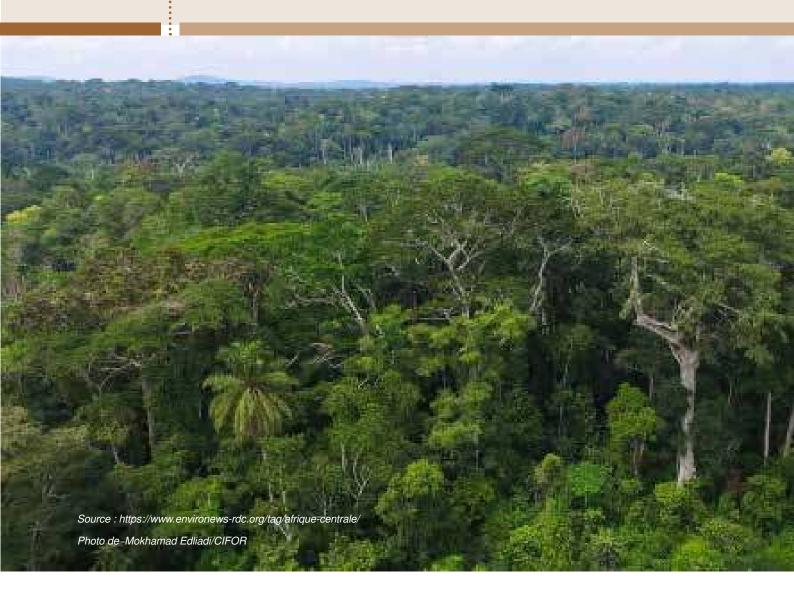


Source: http://adiac-congo.com/content/bassin-du-congo-lesforets-naturelles-pourraient-disparaitre-dici-2100-95589



Source: https://ecomatin.net/les-pays-du-bassin-du-congo-veulent-interdire-lexportation-du-bois-en-grumes/

## VISIBILITÉ DE LA COMIFAC RENFORCÉE



a COMIFAC a produit une gamme d'outils et de supports de communication, visant à la promotion et rendre plus visibles ses réalisations. Les activités de communication menées en 2018 ont été pour beaucoup dans le renforcement de la crédibilité de la COMIFAC tant au niveau des pays membres, qu'à l'international. Elles ont favorisé sa visibilité à large échelle, celle de ses partenaires et susciter une participation massive du public aux activités organisées. Les efforts fournis dans ce domaine ont également permis de promouvoir l'appropriation du PC à travers l'organisation des tables rondes au niveau des pays.



## La campagne de vulgarisation du PC se poursuit dans les pays membres

e Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé en 2018, en collaboration avec les Coordinations Nationales COMIFAC des Tables rondes sur la vulgarisation du PC dans deux pays à savoir le Rwanda et le Gabon. Ces tables rondes se sont tenues respectivement Kigali au Rwanda le 29 mai 2018 et à Libreville au Gabon le 22 novembre 2018. Lesdites tables rondes ont pour objectif principal d'informer les parties prenantes des orientations stratégiques et opérationnelles du PC dans l'optique de promouvoir son appropriation.

## Des stands d'exposition, des documents de référence et autres supports de communication produits et diffusés

n 2018, la COMIFAC s'est mobilisée aux côtés de ses pays membres et ses partenaires dans les actions visant à accroitre sa visibilité aux plans national, régional et international. De nombreux évènements ont été organisés avec l'appui de ses partenaires en marge des rencontres internationales.

#### La COMIFAC visible à travers son stand à la 18ème Réunion des Partenaires du PFBC

En marge de la 18ème réunion des parties du PFBC tenue du 27 au 28 novembre 2018 à Bruxelles en Belgique, le Secrétariat Exécutif a érigé un stand d'exposition dans lequel étaient présentés les produits de l'institution tels que les ouvrages, les publications, les posters de même que des gadgets pour la visibilité de la COMIFAC.

#### Un stand COMIFAC au Salon Gabon Wood Show et au Racewood 2018 très visité.

En marge du Salon Gabon Wood Show tenu du 20 au 22 juin 2018, un stand d'exposition a été érigé par la COMIFAC avec l'appui des partenaires. Ce stand avait pour but de promouvoir les différentes initiatives de GDF et de conservation du bassin du Congo et de montrer les efforts réalisés dans ces domaines. Plusieurs supports comprenant notamment des posters géants étaient présentés.

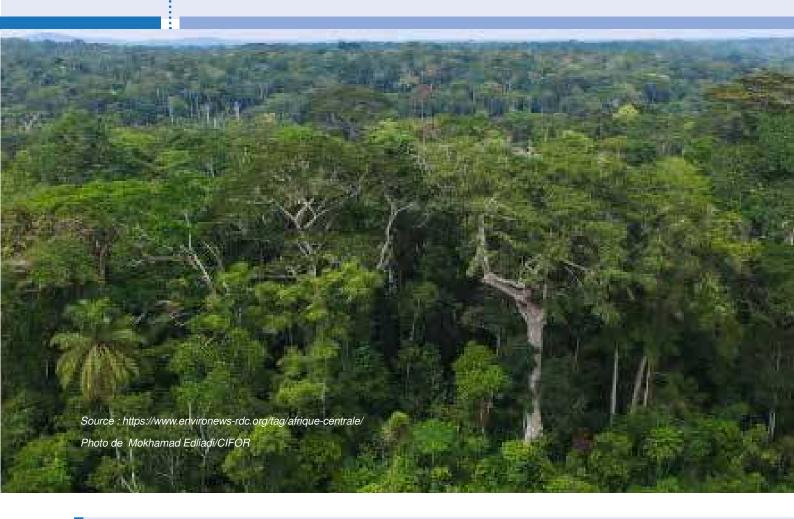
En plus de ces supports de communication, des documents physiques et des publications sur la COMIFAC, ainsi que des clés USB contenant des documents électroniques, et des oriflammes ont été exposés et/ou distribués aux participants lors de leur visite au stand d'exposition.



#### **Produits**

- Plus de 3000 visiteurs ayant visités les stands de la COMIFAC
- Plus de 200 participants présents aux sessions parallèles organisées par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC
- Plusieurs interviews et articles de presses publiés dans les médias nationaux et internationaux audio, visuels et écrits en marge des évènements COMIFAC
- Plusieurs exemplaires des documents de référence sur la COMIFAC en cours de distribution
- Des experts nationaux COMIFAC promus à des postes prestigieux au plan national, sous-régional et international.

## SESSION ET DÉCISIONS DES INSTANCES STATUTAIRES



## Session extraordinaire du Conseil des Ministres de mars 2018 à Brazzaville

ur convocation de la Présidence en exercice, une session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 15 mars 2018 à Brazzaville en République du Congo. Cette session a été précédée d'une table ronde ministérielle sur les défis de Bonn et d'une réunion d'experts. Au terme de cette session ministérielle, les Ministres ont pris d'importantes décisions parmi lesquelles l'adoption d'une stratégie commune pour la mobilisation des ressources financières et techniques pour la mise en œuvre des engagements des pays au Défi de Bonn, l'approbation du budget révisé 2018

du Secrétariat Exécutif et l'adoption d'une résolution sur le paiement des contributions égalitaires des pays membres. Aussi, les Ministres ont-ils invité les pays à poursuivre les efforts pour freiner la déforestation, développer des initiatives d'afforestation et de reboisement, tout en promouvant l'usage des sources d'énergie moins destructrice des ressources forestières. S'agissant de l'organisation du troisième Sommet des Chefs d'Etat, les Ministres ont approuvé le projet d'ordre du jour dudit Sommet avec l'option d'envisager de le tenir en marge de la Conférence des Chefs d'État de la CEEAC.

### **ENCADRÉ:**

Quelques actions prioritaires de la stratégie commune de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des engagements des pays au Défi de Bonn adoptée par le Conseil des Ministres de la COMIFAC.

La stratégie comprend les actions suivantes :

- 1. Évaluer par pays les opportunités de restauration et quantifier les superficies à restaurer ainsi que leurs bénéfices économiques et environnementales ;
- 2. Élaborer un Programme Régional d'investissement pour la restauration des paysages dégradés et déboisés d'ici 2030, en mettant un accent sur des actions ayant un impact concret sur le terrain, notamment la restauration des terres dégradées et déboisées comme source alternative de fourniture de bois énergie, de garantie de sécurité alimentaire. En effet, la plantation forestière est renouvelable pour réduire la pression anthropique sur les forêts naturelles, assurer la protection des bassins versants en vue de la fourniture d'eau en quantité et qualité satisfaisantes, etc.
- 3. S'engager à mutualiser les allocations des pays auprès du FEM, du FVC et du fonds d'adaptation :
- 4. Mettre en place des programmes nationaux de restauration des paysages selon l'approche multi sectorielle et multi partenaires, y compris les acteurs locaux ;
- 5. Aligner la restauration des paysages dans les programmes économiques et sociaux de développement ;
- 6. Contribuer au développement et à la mise en œuvre du Baromètre des Progrès pour faciliter le suivi, l'évaluation et le rapportage sur la mise en œuvre des engagements des pays au Défi de Bonn Développer et mettre en œuvre le mécanisme de suiviévaluation et reporting sur le progrès dans la mise en œuvre des engagements des pays au Défi de Bonn, développer et mettre en œuvre le Baromètre des Progrès;
- 7. Renforcer les capacités des Autorités Nationales Désignées (AND) pour accéder aux fonds internationaux dont le FVC et le FEM;
- 8. Instruire la COMIFAC de poursuivre le processus de son accréditation auprès de divers mécanismes financiers (FVC, FEM, etc.). Dans l'intérim, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC doit utiliser les Entités Accréditées Existantes;
- 9. Définir un plan d'action en vue de mobiliser les financements auprès des mécanismes de financement existant, notamment le FVC, le FEM, le CIF, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, PPCR, etc ;
- 10.Dans l'esprit de l'appel des Ministres lors de la 9ème Session Ordinaire du Conseil des Ministre de la COMFAC tenue à Kigali en Novembre 2016, inviter les pays n'ayant pas encore adhéré au Défi de Bonn à faire leur déclaration.

### La RCA et le Tchad signent des protocoles spécifiques

En marge de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, les Ministres en charge des Aires Protégées et de la Faune de la RCA et du Tchad ont procédé à la signature de deux Protocoles spécifiques à savoir (i) le Protocole spécifique portant sur la mise en place d'une coordination de brigades d'intervention en matière de LAB transfrontalière relatif à l'Accord de Coopération Tripartite entre les Gouvernements du Cameroun, de la RCA et du Tchad relatif à la Lutte Anti Braconnage Transfrontalière et (ii) le Protocole Spécifique portant sur l'écodéveloppement relatif à l'Accord de Coopération entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la République du Tchad relatif à la création et à la gestion du complexe transfrontalier des Aires Protégées Bouba Ndjidda et Sena Oura.

## **APPORTS DES PROGRAMMES ET PROJETS**

e Plan de Convergence, en tant que cadre de référence de toutes les interventions à mener dans le secteur forêts et environnement, requiert pour sa mise en œuvre d'importants appuis des partenaires et autres acteurs de développement, et ce, à travers des initiatives développées pour atteindre ses résultats attendus.

Une quinzaine de projets et programmes en lien avec la mise en œuvre du PC sont ainsi développés au bénéfice principalement des pays membres de la COMIFAC et mis en œuvre sous la coordination et/ou la supervision du Secrétariat Exécutif. De manière générale, les actions initiées ou réalisées en 2018 à travers ces initiatives ont porté sur l'accompagnement des pays dans la mise en œuvre des conventions et accords multilatéraux le secteur forêts-environnement, la formation et renforcement des capacités, la fourniture d'équipements et d'infrastructures, l'assistance technique, le développement d'outils d'aide à la décision, la recherche scientifique, la communication et le plaidoyer, etc.

## Programme régional « Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo »



e Programme « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo » est un programme régional d'appui à la COMIFAC financé par le Ministère allemand de la coopération (BMZ). L'objectif global de ce programme est : « La biodiversité et les ressources forestières du bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement ». La Composante technique de ce Programme comporte trois modules ou projets exécutés par la GIZ sous la coordination technique du SE-COMIFAC. Il s'agit du Projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, du Projet GIZ de mise en œuvre du Processus d'Accès aux ressources génétiques et de Partage des Avantages découlant de leur exploitation (Projet APA) dans les pays membres de la COMIFAC, et du Projet GIZ d'Appui au complexe transfrontalier d'aires protégées Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa). La Composante financière est quant à elle couverte par la KFW, et comprend le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPEFC), l'Appui à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), volet Congo et RCA et le Projet BSB Yamoussa.

### Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC



e Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC a pour objectif « le système COMIFAC remplit ses missions d'ordre stratégique et opérationnel de façon plus effective ». Ce Projet apporte un appui technique et institutionnel à la COMIFAC, et notamment au Secrétariat Exécutif, aux groupes de travail thématiques et aux autres initiatives sous régionales de la COMIFAC, ainsi qu'au Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) et à la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés. Démarré en 2005, ce Projet est à sa quatrième phase et constitue le module mère du Programme régional. Cette quatrième phase du Projet d'une durée de quatre ans (2015-2018) est exécutée par la GIZ sous la coordination technique du SE-COMIFAC. Les principales réalisations enregistrées par le Projet en 2018 à travers ses cinq (5) volets portent principalement sur les appuis techniques et financiers apportés au processus et études suivants :

- L'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC à travers l'appui à la collecte de données des indicateurs du PC, le renforcement des capacités des CNC;
- L'harmonisation des processus de collecte de données COMIFAC
- La collecte des données sur les indicateurs du Plan de convergence
- L'élaboration du Plan d'affaires de la COMIFAC ;
- L'ancrage de l'Atlas COMIFAC à l'OFAC ;
- l'appla participation de la COMIFAC et des experts de la sous-région aux rencontres internationales ;
- Le fonctionnement et les activités de la CEFDHAC et de ses réseaux affiliés tels que l'élaboration de leurs documents de stratégie, l'organisation des réunions de concertation et de renforcement des capacités sur les questions liées aux changements climatiques et au processus REDD+, etc.;
- La finalisation de la stratégie sous régionale Genre de la COMIFAC;
- La mise en œuvre de la stratégie de communication (actions de communication, édition des documents de référence et autres supports de communication);

- L'organisation des réunions et la mise en œuvre des feuilles de route des groupes de travail thématique de la COMIFAC à savoir, le GTBAC et son sous-groupe de travail Sous-Groupe Aire Protégée et Faune Sauvage (SGAPFS) et le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF);
- L'élaboration d'études diverses : (i) synthèse sur l'état des lieux de la transposition des directives de mise en œuvre du PC et des autres instruments clés de la COMIFAC ;
   (ii) Revue des dynamiques des réformes des politiques et législations forestières et environnementales dans les pays d'Afrique Centrale ; (ii) Revue des politiques de promotion de la consommation de bois légal et industriel dans les marchés publics, etc.;
- L'organisation du 8ème atelier de concertation des CNC et l'atelier d'appropriation des indicateurs COMIFAC ;
- La mise en place et l'animation des stands d'exposition en marge d'évènements internationaux;
- L'élaboration du système de gestion des connaissances de la COMIFAC;
- La mise en œuvre du programme de travail du Réseau de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC).

### Projet GIZ de mise en œuvre du processus APA



e Projet GIZ de mise en œuvre du processus d'Accès aux ressources génétiques et de Partage des Avantages (APA) découlant de leur exploitation dans les pays membres de la COMIFAC, a pour objectif : « Les pays membres de la COMIFAC élaborent et mettent en œuvre les cadres juridiques nationaux en matière d'APA ». Ce Projet a une durée de quatre (4) ans et a fait l'objet d'un Contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Il comporte les champs d'intervention orientés vers : (i) le renforcement / développement des capacités et conscientisation ; (ii) le développement des procédures administratives et la promotion de la ratification du Protocole de Nagoya ; (iii) le développement des cadres juridiques ; (iii) le développement des mécanismes de participation ; (iv) la promotion et la valorisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels. En 2018, les activités menées dans le

cadre de ce Projet ont porté sur :

- La cartographie des acteurs pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'APA et leurs besoins en formation à Sao Tomé et Principe ;
- L'élaboration et la validation d'un cadre stratégique et d'un Plan de communication sousrégional en matière d'APA pour les pays membres de l'espace COMIFAC;
- L'élaboration des outils de sensibilisation sur APA adaptés à certains groupes cibles et des modules de formation APA sur la base des besoins des acteurs identifiés;
- L'organisation de plusieurs ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des enseignants – chercheurs, les instituts de recherches publiques et privés et les juristes des pays de l'espace COMIFAC, ainsi que des membres du REPAR, du REJEFAC et du REFADD sur les aspects fondamentaux de l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA);
- La participation à la Conférence annuelle de l'Union pour le Bio-Commerce Éthique (Union for Ethical BioTrade (UEBT) du 19 au 21 juin 2018 à Paris (France) ;
- L'Atelier de l'opérationnalisation de la plateforme des acteurs de recherche scientifique et technique dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, tenu les 21 et 22 Février 2018 à Brazzaville
- L'organisation des rencontres en vue de meilleures connaissances et de «matchmaking» avec le secteur privé.

### Projet GIZ d'Appui au Complexe Binational BSB Yamoussa



e Projet GIZ d'appui au complexe transfrontalier d'aires protégées Sena Oura – Bouba Ndjidda, connu sous l'appellation « Complexe Binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) » a pour objectif d' « améliorer de manière durable la gestion des parcs nationaux du Complexe Binational BSB Yamoussa et de sa périphérie ». Il a une durée de quatre (04) ans. Ce projet a fait l'objet d'un Contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Les principales réalisations du Projet en 2018 sont les suivantes :

- La révision conjointe des Plans d'aménagement (PA) du Parc national de la Bénoué et du Parc national de Bouba Ndjida ainsi que la révision du Plan d'aménagement assorti d'un plan d'affaires du Parc National de Sena Oura;
- L'appui à la gestion des PN de Sena Oura et de Bouba Ndjida, ainsi qu'à la révision du plan d'aménagement (PA) assorti d'un plan d'affaires ;
- L'actualisation des conventions locales de gestion des ressources naturelles ainsi que le renforcement des capacités de la structure de gestion du PNSO;
- L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion du PNSO ainsi qu'à la restructuration/ redynamisation des ILOD autour du Parc;
- Des subventions locales octroyées pour le suivi des grands carnivores (EFG, Fondation Leo) ainsi qu'aux ILOD de Dari et Goumadji;
- L'appui/conseil à la mise en place et l'utilisation des outils de gestion des AP et la pose des panneaux signalétiques dans et autour le BSB/PNBN;
- L'appui à la collaboration transfrontalière y compris LAB et à l'élaboration de la méthodologie de suivi-écologique approprié pour les AP du Complexe BSB;
- L'appui à la coordination binationale et tripartite (CTPE/CBPE-CBSA /CTSA) et l'élaboration d'un concept de gestion et de financement durable du BSB ;
- L'élaboration et validation des projets des Protocoles spécifiques sur l'écodéveloppement et sur la mise en place d'une coordination des brigades d'intervention ;
- · 2 Magasins de stockage en construction ;
- L'identification des besoins en formations des agents de la conservation du BSB ainsi que l'appui/conseil pour la mise en place et utilisation des outils de gestion des aires protégées et l'appui à l'organisation des réunions des Comités Binational et Trinational de Planification et d'Exécution (CBPE et CTPE);
- La conception et la capitalisation d'une approche viable de sécurité alimentaire et des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au Tchad et la construction de 02 magasins de stockage au Tchad;
- L'appui de l'École de Faune de Garoua pour le développement de deux curricula et à l'organisation de l'atelier de formation des enseignants sur la Pédagogie Participative / Andragogie et techniques d'animation, l'acquisition des matériels pédagogiques et équipements de terrain.



# Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts en Afrique Centrale » (PPECF 2)



a COMIFAC a bénéficié en 2012 d'un appui financier de dix millions d'euros de la coopération allemande à travers la KFW pour soutenir l'institution dans la mise en œuvre de son PC. Une 1ère phase du projet intitulé « Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) » a été réalisée entre avril 2012 et juin 2017. Son objectif principal était d'accroître l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo aux fins de contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières. Les activités suivantes ont été réalisées en 2018 pour cette 1ère phase :

- L'appui du programme PPECF 2 à la formation intensive organisée par Rain-Forest Alliance, pour l'acquisition des connaissances et capacités techniques nécessaires pour se qualifier en tant que FSC Lead Auditeur en Gestion Forestière (GF) et Chaine de Traçabilité (CoC);
- La préparation de la formation d'un corps de médiateurs forestiers ;
- L'appui à l'émergence et à la validation du système national de certification forestière PAFC au Cameroun (en cours);
- Le soutien à une ONG pour lutter contre la criminalité environnementale au Gabon
- La préparation d'un Protocole de collaboration avec le projet APV-FLEGT UE/FFEM (en cours);
- Le soutien du programme PPECF 2 au PAFC régional et Camerounais et au Programme P3FAC mis en œuvre par l'ATIBT, le développement du Elearning;

#### Projet JICA d'appui à la COMIFAC



e projet JICA d'appui à la COMIFAC intitulé « Promotion de la Conservation et de l'Utilisation Durable de la Biodiversité et des Mesures contre le Changement Climatique dans les Pays de la COMIFAC » est une initiative qui bénéficie de l'appui de la coopération japonaise à travers la JICA. Il vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC à travers le renforcement des capacités de la COMIFAC. Ce projet de cinq (5) ans a fait l'objet d'un Mémorandum signé en 2015. Sa mise en œuvre est assurée par la firme Japan Forest Technology Association (JAFTA) sous la coordination technique de la COMIFAC. Les activités menées en 2017 et 2018 par le projet portent principalement sur les appuis techniques apportées aux évènements suivants :

- Les sessions du Comité de pilotage précédées à chaque fois par l'atelier de présentation des résultats de l'année écoulée ;
- La réunion sous-régionale sur l'état des lieux de la mise en œuvre des niveaux de référence, des systèmes MNV et des sauvegardes dans les pays du bassin du Congo au Gabon du 4 au 8 juin 2018;
- Une session de formation sur les travaux en laboratoires de bio prospection dans le cadre de l'APA;
- Un atelier de formation dont l'un sur la surveillance des forêts-Volet de télédétection et l'autre sur le volet inventaire forestier ;
- L'appui aux réunions des groupes de travail thématiques (GTBAC et GTCCC);
- L'appui à la participations des experts de la COMIFAC aux rencontres internationales;
- La première réunion sur le Livre du Référence pour la Gestion Collaborative de la Forêt dans la zone du TRIDOM tenue le 24 mai 2018 à Douala.



# Projet de Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC)

a COMIFAC bénéficie de l'appui financier du 11ème Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne d'un montant de 3,5 millions d'Euros pour la mise en œuvre du projet Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC). Ce projet a pour objectif général : « Des informations actualisées et adaptées sur les forêts d'Afrique Centrale donnent aux acteurs de la société et aux gouvernements les moyens de prendre des décisions éclairées à partir desquelles ils mettent en place une économie verte permettant un développement économique endogène, durable et inclusif, tout en participant à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. »

Ce projet a une durée de 5 ans. La zone d'intervention du projet concerne l'espace COMIFAC. Les partenaires suivants sont impliqués dans sa mise en œuvre : CIFOR (leader), CIRAD, FRMi, UCL, CCR. Les groupes cibles du projet sont les décideurs politiques de l'espace COMIFAC, les partenaires techniques et financiers, les universitaires et chercheurs et les opérateurs économiques. Les bénéficiaires finaux du projet sont les populations locales, les citoyens des pays COMIFAC et la communauté internationale. Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC assure la coordination dudit projet.

En 2018 les activités suivantes ont été réalisées :

- Le recrutement et la prise de fonction de l'équipe du projet;
- La relance et le suivi des partenariats ainsi que la préparation de l'atelier de révision des indicateurs de l'OFAC et d'identification des thématiques de publications :
- L'organisation des réunions du Consortium du projet en février en novembre 2018;
- La rédaction des projets de Mémorandum d'entente et autres protocoles d'accord et de collaboration entre la COMIFAC et les partenaires tels que ATIBT, BIOPAMA-JRC, BIOPAMA- UICN, WRI, OSFAC, AGEOS, RASTOMA, initiée;

## Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+

a COMIFAC a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM 4) pour la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo » (PREREDD+) d'un montant de 13 millions de dollars US. L'objectif du projet était de renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions REDD+, afin de les aider à se préparer au futur système REDD+ et à en tirer bénéfice pour la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers.

Ce projet d'une durée de 5 ans a démarré ses activités en août 2011 et s'est s'achevé le 31 mars 2018 à la suite d'une prorogation de 18 mois.

Parmi les réalisations du PREREDD+ on peut noter :

- Le renforcement de la coordination de la REDD+ entre les pays du bassin du Congo avec l'appui à l'organisation de 13 ateliers régionaux de concertation dans le cadre du processus REDD+, l'appui à la rédaction et à la soumission de 11 notes des positions communes de la sousrégion dans le cadre des négociations sous la Convention Climat et l'appui à la mise en place de groupes thématiques;
- La tenue de la 11ème réunion du comité de pilotage du projet, le 15 février 2018 à Brazzaville au Congo.
- La promotion de la participation inclusive et la représentation des groupes des parties prenantes dans le débat sur la REDD+;
- Le renforcement des coordinations nationales REDD+ des pays couverts par des appuis multiformes du projet ont été favorablement appréciés;
- Le développement d'une base de données scientifique exceptionnelle sur la biomasse forestière. Cette base de données a permis l'établissement des équations allométriques pour l'estimation de la biomasse des arbres dans six types forestiers les plus représentés dans le Bassin du Congo;
- La tenue de l'atelier régional de restitution des réalisations du projet en février 2018;
- L'évaluation finale du projet conduite par un Consultant international au terme d'un processus de recrutement effectué en août 2018.





#### **ENCADRÉ:**

La COMIFAC dotée d'un système fiduciaire découlant des acquis du projet REDD+ qui répond aux standards internationaux

La Mise en œuvre du Projet Régional REDD+ a eu le mérite d'asseoir un système fiduciaire au sein de son unité de gestion dont les performances ont été établies sur la base des directives de la Banque Mondiale. Le Secrétariat Exécutif au vu de l'expérience satisfaisante qui en a découlé, a décidé de maintenir le dispositif fiduciaire de ce projet au-delà de sa durée, en vue de l'appliquer aux projets actuels et futurs exécutés sous sa coordination et dont la gestion exige une certaine rigueur de la part des partenaires techniques et financiers.

Projet régional « CBSP – Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo – PIMS 3447 »



ix pays d'Afrique Centrale ont reçu un Don du FEM 4, d'un montant de 8,18 millions de dollars US pour la mise en œuvre à travers le PNUD, du projet régional « CBSP – Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo – PIMS 3447 ». Ce projet d'une durée de cinq (5) ans (2016-2021) vise à soutenir une approche et une méthodologie en vue de relever le défi du financement des Aires Protégées (AP) aux niveaux local, national et régional. Son objectif est de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d'AP et des écosystèmes associés dans six pays du Bassin du Congo (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, République du Congo et RDC). La COMIFAC en est le Partenaire d'exécution. Une convention de collaboration pour la mise en œuvre dudit projet a été signée entre la COMIFAC et le PNUD en 2016. En 2018, les activités menées dans le cadre du projet sont :

- Un Cadre de Concertation technique multisectoriel national (Groupe de travail Technique/ Task Force technique) sur les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées mis en place dans chaque pays (6 pays);
- Les projets de scénarii de solutions de financement durable pour les aires protégées sont disponibles et quelques sites potentiels (sites pilotes) de démonstration identifiés ;
- Une approche harmonisée pour structurer la mise en place d'outils de décision afin de sélectionner les sites de démonstration à l'échelle nationale et dans les AP transfrontalières disponible au niveau des six pays;
- Le démarrage de la collaboration technique entre le projet régional et l'initiative BIOFIN (PNUD);
- L'organisation dans les 6 pays des ateliers nationaux pour la mobilisation des parties prenantes en vue de la création du groupe de travail technique sur le financement durable des AP pour la conservation de la biodiversité dans les 6 pays (mai, juin 2018).
- Quatre missions de formation et de renforcement techniques des équipes d'experts du projet et des acteurs nationaux effectuées par une équipe technique de l'initiative BIOFIN du PNUD dans la sous-région (Cameroun, Gabon, RDC, RCA)
- L'Atelier Technique sous-régional d'information et d'imprégnation des Staff et autres parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du Projet organisé du 9 au 13 avril 2018 à Yaoundé au Cameroun;
- La mise à jour des données de la situation de référence pour les 6 pays ;
- Les missions de collecte de données réalisées dans les 6 pays ;
- Les consultations et plaidoyers menés auprès de partenaires techniques et financiers dans les 6 pays pour la mobilisation de ressources additionnels pour le projet ;
- La conduite d'une micro évaluation en vue d'apprécier les capacités fiduciaires du SE-COMIFAC.

## Projet d'appui à l'élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD)



a COMIFAC bénéficie de l'appui technique de la FAO pour faciliter un processus sousrégional de renforcement des capacités de ses pays membres dans l'élaboration des indicateurs des ODD relatifs aux forêts. C'est ainsi que l'institution à la mission de coordonner le projet intitulé « Appui à l'élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs aux Forêts ». Ce projet, dont le coût global pour sa mise en œuvre est estimé à 236 000 dollars US, devra à travers ses réalisations soutenir la COMIFAC dans l'élaboration des directives COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts. Ce projet qui durera quinze (15) mois couvre l'ensemble des pays de la COMIFAC, ayant tous adhéré aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Comme résultats escomptés, le projet contribue au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à la contribution des forêts d'Afrique centrale aux ODD et à l'établissement des moyens d'existence durables, à la création des revenus et d'emplois, la production alimentaire, des systèmes de production et de consommation plus résilients et durables et le changement climatique. Les activités réalisées en 2018 ont porté notamment sur :

- Le processus d'acquisition du matériel pour le projet arrivé à son terme ;
- La désignation du Coordonnateur régional du projet basé au SE-COMIFAC;
- Le recrutement du Consultant international du projet et le lancement du processus pour le recrutement des consultants nationaux;
- La tenue de l'atelier d'information sur le projet en marge de l'atelier sur l'appropriation des indicateurs COMIFAC du 11-15 juin 2018 ;
- Le démarrage de l'Étude sur l'état des besoins en matière de suivi des ODD et de reporting.

## Projet « Ratification et mise en œuvre du Protocole de Nagoya par les pays membres de la COMIFAC »



a COMIFAC a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à travers le PNUE, pour la mise en œuvre d'un projet sous-régional intitulé « Ratification et mise en œuvre du Protocole de Nagoya par les pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale » d'un montant d'environ 2,1 millions de dollars US. L'objectif du projet est d'appuyer les pays membres de la COMIFAC dans le processus de ratification et de mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA). Ce projet est d'une durée de 3 ans (2015 à 2018). Les activités menées par le projet sont les suivantes :

- La mise en place des Comités Nationaux APA au Burundi et à Sao Tomé et Principe;
- L'appui au processus de ratification du Protocole de Nagoya au Tchad et en RCA;
- L'organisation de l'Atelier sous régional d'échange d'expérience sur la mise en œuvre du Projet;
- Une mission conjointe COMIFAC-PNUE de suivi de la mise en œuvre du Projet APA-PNUE-COMIFAC effectuée en Guinée équatoriale du 1er au 3 mars 2018
- L'organisation de la première réunion du comité de pilotage du projet.

### **Projet Africa TWIX**



e Projet AFRICA TWIX ("Africa - Trade in Wildlife Information eXchange") est une plateforme d'échange d'information faisant l'objet d'un projet exécuté par TRAFFIC sous la supervision du SE-COMIFAC. Ce Projet intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action sous-régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) lequel plan a été adopté en 2012. Il a pour objectif de mettre en place une plateforme d'échanges d'informations et de renforcer la coopération régionale, à l'effet de réduire le commerce et le trafic illicite de la faune dans la sous-région. Ce Projet a deux composantes : (i) le mailing liste (Forum internet) et (ii) une base de données. Les réalisations du projet effectuées en 2018 au niveau sous-régional sont les suivantes :

- Des agents chargés de l'application des lois figurent sur le mailing liste et certains sont désignés par les cinq pays mettant en œuvre l'initiative;
- Des saisies de spécimens d'animaux sauvages a été rapportées sur la liste d'envoi d'AFRICA-TWIX depuis sa création;
- Des enquêtes internationales déclenchées et/ou soutenues grâce aux informations partagées et au réseau développé par AFRICA-TWIX. Les enquêtes en cours ont abouti à plusieurs arrestations;
- Des ateliers organisés, dont deux au niveau régional et trois au niveau national;
- Des informations d'AFRICA-TWIX fournies au Comité technique de l'Union africaine lors de l'élaboration du Plan d'action de la Stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégal de la flore et de la faune sauvages en Afrique.

#### **Réseau DYNAFAC:**

- Projet DynAfFor « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable »
- Projet P3FAC « Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale »

e projet DynAfFor intitulé « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable » est une initiative qui repose sur un partenariat entre organismes de recherche, administrations forestières et exploitants forestiers. Il visait à mettre en place à l'échelle de l'Afrique centrale, un outil global de suivi de l'impact de l'exploitation sur la dynamique des forêts denses humides. Ce projet de 05 ans a reposé sur un réseau cohérent de dispositifs de recherche permanents dans les concessions forestières devant permettre de comparer les effets des facteurs environnementaux (sol, climat, réserve en eau ...) et leurs interactions avec l'exploitation forestière. Ledit projet a bénéficié de l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial(FFEM) à hauteur de 2,5 millions d'Euros. La maitrise d'ouvrage de ce projet a été assurée par l'ATIBT avec une contribution de la COMIFAC. Les réalisations du projet effectuées en 2017 au niveau sous-régional ont porté sur la tenue de la troisième réunion du Comité de pilotage du projet le 28 novembre 2017 à Yaoundé et le lancement du projet P3FAC en complément au projet DynAfFor, intitulé « Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale »

Le projet P3FAC vient dans la continuité du DynAfFor. Il se développe dans 5 pays du bassin du Congo que sont : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et la, RDC. Ledit projet devra contribuer à assurer la durabilité de l'exploitation forestière via la continuation de DynAfFor et l'élargissement de la problématique aux techniques sylvicoles, la régénération, la faune et les Produits Forestiers Non Ligneux, en vue d'intégrer les populations locales, de mobiliser les administrations forestières, tout en apportant des éléments fiables pour l'enjeu de la fixation du carbone. Son objectif est d'améliorer la durabilité des aménagements forestiers en mobilisant les acteurs publics et privés autours de la valorisation des résultats consolidés de la recherche sur la dynamique forestière. Le coût global de sa mise en œuvre s'élève à 8,4 millions d'Euros dont 2 millions d'Euros comme contribution du FFEM et 6.4 millions d'Euros comme cofinancement attendu. Ledit projet est mis en œuvre par l'ATIBT en partenariat avec la COMIFAC. Ce projet devra à terme contribuer à renforcer l'arsenal normatif en matière d'aménagement des concessions forestières mis en place par les pays, en vue de gérer durablement les massifs forestiers du bassin du Congo.







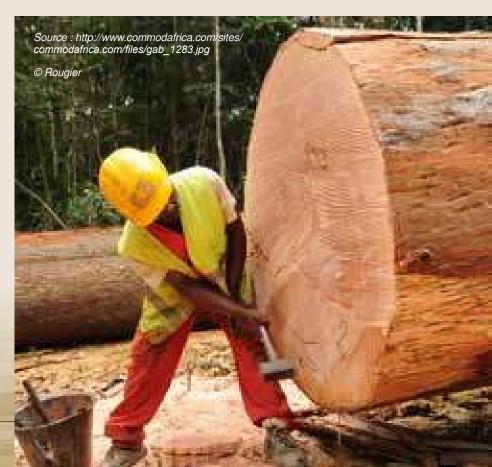
#### Projet de préparation READINESS (RCA)

a COMIFAC a accompagné la République Centrafricaine dans la préparation et la soumission d'un projet Readiness auprès du Fonds Vert pour le Climat. Ce projet vise à renforcer les capacités de l'autorité désignée nationale (AND) du Fonds vert pour le climat (GCF) en République centrafricaine (RCA) à mobiliser des fonds pour la lutte contre le changement climatique provenant de diverses sources, y compris le GCF. Il s'agit plus spécifiquement entre autres (i) d'appuyer la coordination au niveau national et renforcer la participation et la transparence dans le processus de prise de décision ; (ii) et d'appuyer la formulation et les investissements plus efficaces et plus rentables grâce à l'alignement avec leurs objectifs de développement. Ce processus d'engagement devra conduire le pays à la définition des grandes priorités nationales en

à la définition des grandes priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. La COMIFAC en tant qu'agence d'exécution est récipiendaire de la subvention allouée pour ce projet d'un montant de 328 020 USD du FVC. Ce projet a fait l'objet d'un Accord de subvention signé en mars 2018 entre la COMIFAC et le FVC. Les autres réalisations du projet ont porté sur :

- La tenue d'une réunion de concertation sur le projet du 09 au 10 août 2018 à Yaoundé au Cameroun ;
- Le recrutement des consultants nationaux et internationaux dans le cadre dudit projet.





### **ETATS FINANCIERS**

### 8.1 Des contributions des Etats (Ressources 1)

Contributions		Pays	Contributions égalitaires payées en 2018 (FCFA)	Autres contributions ou don en nature (FCFA)	Arriérés (impayés) au 31.12.2018 (FCFA)	Commentaires
des Etats et subvention de la CEEAC du 1.01.2017 au 31.12.2018	1	Burundi	-		286 266 899	
	2	Cameroun*	45 000 000	18 900 000	0	Seul pays à jour de ses contributions. A cela s'ajoute le loyer payé pour abriter les bureaux de la COMIFAC (18,900,000 FCFA)
	3	Congo	-	-	180 212 833	
	4	Gabon	-	-	182 090 546	
	5	Guinée Équatoriale	-	-	165 700 000	
	6	RCA	45 000 000	-	212 734 503	
	7	RDC	-	-	345 560 711	
	8	Rwanda	-	-	264 668 752	
	9	Sao Tome et Principe	-	-	472 700 000	Aucune contribution payée depuis la signature du traité
	10	Tchad	75 700 000	-	235 200 000	
		Total Contributions pays	165 700 000	18 900 000	2 353 434 244	
		Totaux	165 700 000			

### 8.2 Des contributions des partenaires (Ressources 2)

Les contributions des partenaires au budget de la COMIFAC, dont les appuis financiers transitent par les comptes de la COMIFAC sont mentionnés dans ce tableau.

	Partenaires *	Montant 2018 (FCFA)	Domaines d'appui
Appuis	Projet GIZ d'appui à la COMIFAC	42 570 889	Appui projets APA et GTGF Subvention indicateurs de référence dans les pays, collecte données PC 2
financiers	PFBC via RAPAC	3 069 392	Atelier GTCC et CNC
des partenaires*	CIFOR	50 080 349	Mise en œuvre du projet RIOFAC
du 1.01 au	FAO	3 613 989	Projet Mangroves et rétrocession véhicule projet Viande de Brousse
31.12.2018	PPECF	21 533 744	Paiement factures internet et financement 18ème PFBC CM Extra Bruxelles
	BIOPAMA CCR	78 439 338	Mise en œuvre projet BIOPAMA CCR
	Total ressources 2 (Fcfa)	199 307 701	

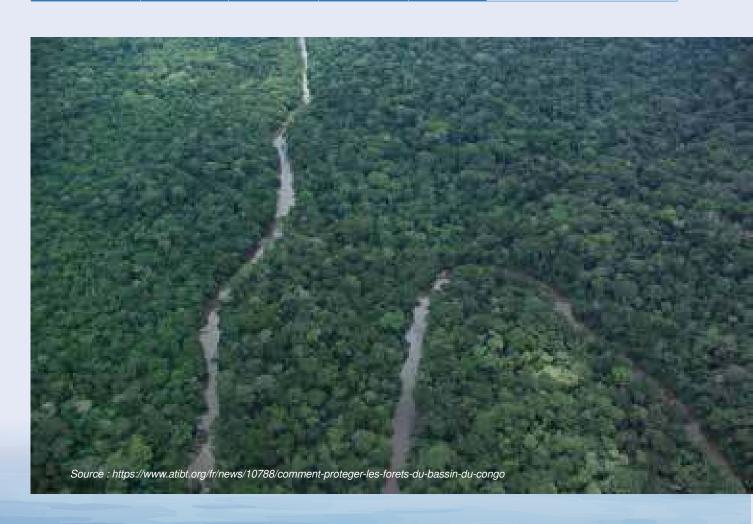
### 8.3 De l'état des ressources et des emplois au titre de l'exercice 2018

	Montants réalisés					
Désignation	Notes	Solde au 31/12/18	Mouvements de la période	Solde au 31/12/17		
RESSOURCES						
Dotation des Etats	Note 1	3 124 694 151	165 700 000	2 958 994 151		
<b>Dotation des Partenaires</b>	Note 2	2 217 415 302	199 307 701	2 018 107 601		
Frais administratif Projet		97 848 951	38 053 096	59 795 855		
Autres ressources		8 609 467	0	8 609 467		
Provisions pour risques		7 984 252	0	7 984 252		
Intérêts créditeurs sur comptes						
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES		5 456 552 123	403 060 797	5 053 491 326		
Trésorerie - Passif						
Différence de change			0			
Dettes diverses	Note 3	222 063 358	62 834 228	159 229 120		
Contributions dûes		2 353 434 244	284 300 000	2 069 134 244		
TOTAL DES RESSOURCES		8 032 049 715	750 195 025	7 281 854 690		
EMPLOIS						
Equipements, Matériels et Mobiliers + Immob. Financières	Note 4	116 811 201	7 329 500	109 481 701		
Salaires et émoluments personnel		1 773 618 085	206 385 453	1 567 232 632		
Honoraires consultants	Note 5	880 514 016	131 683 652	748 830 364		
Ateliers, Formation et Séminaires	Note 5	361 074 973	38 666 751	322 408 222		
Autres charges récurrentes		2 393 846 100	62 774 811	2 331 071 289		
SOUS-TOTAL : INVESTISSEMENTS		5 525 864 375	446 840 167	5 079 024 208		
Débiteurs divers	Note 6	27 872 948	8 504 465	17 368 483		
Contributions dûes		2 353 434 244	284 300 000	2 069 134 244		
Disponibilités	Note 7	126 878 148	10 550 392	116 327 756		
Avance de fonds à justifier			0			
TOTAL DES EMPLOIS		8 032 049 715	750 195 024	7 281 854 691		

### 8.4 Etat d'exécution du budget 2018

RUBRIQUES	Budget en 2018	Exécution au 31.12.2018	Ecart	Taux d'exécution	Commentaires
Equipements	15 000 000	2 693 531	12 306 469	18%	Une grande partie des équipements acquis dans la période était financée par des partenaires
Entretien Véhicules	10 000 000	1 523 858	8 476 142	15%	Il s'agit des entretiens et assurances véhicules. Les grosses réparations étant généralement financées par les bailleurs
Fournitures de bureau et bâtiments	41 925 000	18 424 964	23 500 036	44%	Connexion internet et téléphone et entretien des locaux et consommables bureau
Salaires Personnel statutaires	135 264 010	142 708 057	-7 444 047	106%	Des avantages tel que le loyer et la dotation du carburant sont inclus dans le montant de l'exécution de la ligne de salaire

RUBRIQUES	Budget en 2018	Exécution au 31.12.2018	Ecart	Taux d'exécution	Commentaires
Salaires Personnel technique	153 066 226	42 736 812	110 329 414	28%	Tous les postes de cette catégorie non pourvue dans la période faute de moyen
Salaires Personnel d'appui	54 487 440	42 326 244	12 161 196	78%	Les salaires sous-estimés dans le budget
Autres frais du personnel	158 604 331	20 744 190	137 860 141	13%	La cotisation à la CNPS et les impôts sur salaires, les pensions des statutaires non payés faute de moyen financier
Réunions statutaires	330 531 000		330 531 000	0%	Conseil ordinaire et Sommet des Chef d'Etat non tenus
Autres frais	53 625 873	24 682 566	28 943 307	46%	
Imprévus	2 400 000	200 000	2 200 000	8%	
Mise en œuvre du plan d'Action	1 586 489 000	150 799 945	1 435 689 055	10%	Ce montant est sous-estimé. La mise en œuvre du plan de convergence, financé par les partenaires représente un montant beaucoup plus élevé. Malheureusement, les partenaires ne nous fournissent pas les chiffres.
TOTAL	2 541 392 880	446 840 167	2 094 552 713	18%	Faible taux d'exécution du budget du au non paiement des contributions égalitaires des pays



## MERCI À CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT

### Membres, partenaires et donateurs de la COMIFAC

Pays ayant payé leurs contributions égalitaires à la COMIFAC en 2018







Donateurs et partenaires institutionnels dont les fonds contribuent au budget de la COMIFAC























## Donateurs et partenaires institutionnels dont les appuis contribuent à la mise en œuvre des activités de la COMIFAC























### L'ÉQUIPE DE LA COMIFAC

#### **ADMINISTRATION**

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) adopté par le Conseil des Ministres est constitué du personnel décliné comme suit :

- Catégorie statutaire (03): Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique et Directeur Administratif et Financier. Cette catégorie est entièrement pourvue.
- Catégorie technique (06) : Chargé de programme, Assistants Techniques (2), Juriste-Fiscaliste, Chargé de Communication-Documentaliste et Comptable. Pour cette catégorie, seul le poste de Comptable est pourvu.
- Catégorie d'appui (16) : Assistante de Direction, Secrétaire/Réceptionniste, Planton, Chauffeurs (4), Gardiens (8) et Agent d'entretien.

La COMIFAC a bénéficié en 2018 des appuis des partenaires au développement et de trois pays membres en vue de couvrir les charges du personnel du Secrétariat Exécutif. C'est ainsi que quelques postes de la catégorie technique ont été pourvus comme Consultants à savoir :

- Un Expert en Biodiversité et Coordonnateur APA (financement du Projet GIZ/APA d'appui à la COMIFAC);
- Un Expert en Gouvernance forestière (financement Projet GIZ d'appui à la COMIFAC);
- Un Expert en Environnement et Désertification (financement par le budget de la COMIFAC).
- Un Expert en Suivi évaluation et Coordonnateur régional Projet ODD (financement par le budget de la COMIFAC).
- Une Experte Juriste (financement par le budget de la COMIFAC).







